

@RRROMANCHES



© Dominique MAROT

BULLETIN MUNICIPAL - 2EME SEMESTRE 2018

@ARROMANCHES



MOT DU MAIRE

Arromanchaises, Arromanchais,

Nous avons bénéficié d'un été très agréable et ensoleillé, enchantant touristes et habitants. Cet été a conforté ainsi le caractère balnéaire de notre ville et de nos plages normandes.

Notre commune a pu accueillir touristes français et étrangers dans des conditions exceptionnelles.

Gage de dynamisme, nous pouvons constater que tous les acteurs de la vie économique et associative d'Arromanches continuent à répondre présents à tous moments en faisant preuve d'innovations et de performances.

L'A.L.C. (Arromanches Animation), en faisant renaître la fête du village, a ravi Arromanchais et touristes, rappelant à nombreux d'entre nous des souvenirs merveilleux. Bravo à tous les participants et aux bénévoles, ainsi qu'aux membres de l'organisation.

Bravo pour les concerts, feux d'artifice et animations de rue qui ont tout au long de l'été animé notre ville.

En 2019, Arromanches, principal lieu des sites des plages du débarquement va être de nouveau l'une des vitrines internationales des commémorations du 6 Juin 1944.

Nous allons tout faire pour que le 75ème anniversaire du Débarquement puisse répondre à l'attente de tous et surtout des vétérans et de leurs familles.

Il nous faut continuer dans cette voie, avec vous tous, habitants d'Arromanches.

Ce bulletin présente également le travail quotidien de vos élus et du personnel communal, je sais que vous y serez sensible.

Vous trouverez aussi dans les pages de ce numéro la volonté et la réalisation des actions locales.

Je souhaite remercier l'engagement de ceux qui contribuent à la vie communale de tous les jours.

Je souhaite à tous les Arromanchais une fin d'année sereine et pleine d'espoir. Un joyeux Noël en famille et entourés de tous ceux qui vous sont chers.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Patrick JARDIN
Maire d'Arromanches



MAIRIE D'ARROMANCHES
PLACE ALPHONSE TRÉMOULET, 14117 ARROMANCHES LES BAINS
TEL : 02 31 22 36 70 FAX : 02 31 21 80 22
MAIL : mairiearromanches@wanadoo.fr
OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 9H00 À 12H00, ET DE 13H30 À 17H00
(SAUF VENDREDI APRÈS-MIDI : OUVERT DE 14H À 16H30)

Directeur de Publication : Patrick Jardin
Rédacteur en chef : Philippe Edet
Conception graphique et mise en page :
Clarisse Bastide
Rédacteurs : Philippe Edet,
Clarisse Bastide, Danièle Debruyne,
Jeannine Delaunay, Christian Saulnier,
Jacques Sallé
Impression : IMB Bayeux
Édité par la commune d'Arromanches

VIGILANCE CAMBRIOLAGES ET VOLS DANS VEHICULES

Message de la Police / Gendarmerie :

«Concernant la lutte contre les cambriolages, il faut être très vigilant. Ils se commettent souvent en fin de journée, avant que les gens rentrent du travail. Fermez les portes à clé, les fenêtres des habitations, ne laissez pas trop d'objets de valeur, bijoux, numéraire chez vous.

Soyez très vigilants sur le démarchage quelconque dans les quartiers résidentiels ou autres, sur le passage de véhicules inconnus, etc.

N'hésitez pas à nous signaler les comportements anormaux.
(Appelez le 17)

Pour les véhicules, ne laissez pas à vue des objets de valeur. Ne laissez pas vos véhicules à l'arrêt, moteur tournant, même pour une course brève. Fermez-les à clé»

ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

A Arromanches, les chiens sont nos amis.

Leurs maîtres aussi,
à condition qu'ils contribuent à maintenir
l'ordre et la propreté.

Pour cela apprendre aux animaux à modérer
leurs aboiements, surtout nocturnes
et ne pas les laisser sortir en liberté.

Même un chien obéissant et doux
peut avoir des réactions
imprévisibles.

Quant à la propreté, il faut
que les maîtres aient le réflexe
de gérer l'objet du délit, et ceci
même si les distributeurs de sacs
« ramasse crottes » présents dans les
rues d'Arromanches sont vides !

Merci à tous les propriétaires de chiens de
bien respecter ces consignes...



“Il n’y a **PAS** de
mauvais chiens
juste de
mauvais maîtres!!”

LE CINÉMA CIRCULAIRE



ENCORE UNE EXCELLENTE ANNÉE POUR LE CINÉMA CIRCULAIRE ARROMANCHES 360 !

Depuis 2012, le cinéma connaît chaque année une augmentation de sa fréquentation et accueillera en 2018 plus de 250 000 visiteurs.

Cette croissance remarquable, fruit du travail quotidien de nos équipes, est aussi le résultat des efforts permanents de l'Office de tourisme d'Arromanches à promouvoir les sites de la Ville et la mise en place, depuis 2 ans, d'un échange de coupons de réduction entre le Musée du Débarquement et le Cinéma.

Cette opération permet à nos touristes de visiter ces deux établissements incontournables à coût réduit.

L'évidente complémentarité de ces sites d'exception a très naturellement conduit les équipes à travailler main dans la main. Les visiteurs profitent désormais pleinement et sans contrainte d'un musée riche qui explique et raconte ce qu'a été le Débarquement et d'un film spectaculaire dédié à l'intégralité de la terrible Bataille de Normandie.

Ces 2 établissements, situés seulement à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, sont aujourd'hui très facilement accessibles grâce à la nouvelle navette que nous finançons à parts égales avec la Ville et le musée.

A la veille du 75e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, ces 2 sites majeurs et la Ville sont plus que jamais mobilisés pour assurer le meilleur accueil aux nombreux touristes attendus pour cette année exceptionnelle.

Ensemble, avec cette volonté chaque jour grandissante de travailler en parfaite synergie, nous profiterons de cet évènement international pour lancer un nouveau programme de développement qui permettra d'assurer à tous un avenir économique et touristique florissant.



JUMELAGE DONGO-ARROMANCHES

L'an dernier nous étions à Dongo ...
et à Venise !

Cette année les Donghesi
nous ont rendu visite.

Arrivés en début de
soirée du 4 juin ils ont
été accueillis chaleureusement
par les Arromanchais du
Jumelage.

Selon leur souhait,
le lendemain, ils sont
allés voir Honfleur, le
pont de Normandie et
Etretat. Malheureusement
pour eux le temps
a été plus que maussade!
Ils sont cependant revenus
contents de cette excursion.
Le soir, réception à la
Mairie pour le traditionnel
échange de cadeaux et
célébration du 20ème
anniversaire du Jumelage.
Puis, surprise pour nos
amis italiens, inauguration
du nouveau parking,
baptisé « espace de la
Ville de Dongo ».

Nos « jumeaux » ont
été heureux d'assister
aux diverses cérémonies
et festivités du 6 juin
qui se sont terminées
par un très beau feu
d'artifice.

Le jeudi nous sommes
allés dans la Manche
visiter la superbe
abbaye de Hambye (XIIè
s.) dont les importants
vestiges sont
impressionnants.
Après un substantiel
déjeuner, en route
vers le château de
Pirou, chef-d'œuvre
de l'architecture
militaire du Moyen-
Age qui, grâce à une
très soignée
restauration
commencée en
1966, reste
impressionnant
malgré les
outrages du
temps. Le
château abrite

aussi une curiosité :
une broderie de 58m,
sur toile de lin,
réalisée en 16 ans
par une artiste qui
s'était auparavant
entraînée pendant
plusieurs années
pour l'exécuter
au « point de
Bayeux » dans le
même style que
la fameuse «
tapisserie de
Bayeux ».

Elle retrace la
conquête du sud
de l'Italie et de
la Sicile par les
Normands, à
partir du XIème
siècle.

Le soir, repas
d'adieu dans la
salle des fêtes
et le lendemain,
très tôt, nos
hôtes sont
repartis pour
L'Italie ...

En attendant de
se retrouver
l'an prochain
à Dongo.



Le Comité de Jumelage est présent
sur internet :
[http://www.ancrehistoire.fr/
arrodongo.html](http://www.ancrehistoire.fr/arrodongo.html)



@RROMANCHES

RETOUR EN IMAGES SUR

MERCI À TOUS LES VOLONTAIRES QUI ONT OEUVRÉ À LA FABRICATION DES CHARS ET QUI SONT À NOUVEAU MOBILISÉS POUR 2019.

MERCI À TOUS LES NOMBREUX BÉNÉVOLES QUI ONT ASSURÉ LA SÉCURITÉ.

MME DENISE RUALT EN REINE D'ANGLETERRE !



COMITÉ DE JUMELAGE ANGLAIS



TRACTEUR ET CHAR DU COMITÉ DE JUMELAGE ANGLAIS



BLUE C.A.T. DANCE



LA SURPRISE DES SUMOS !



FANFARE BANDA JOJO



MAQUILLEUSE



LES CORD'ATHLETES

@RROMANCHES

LA FÊTE DU VILLAGE 2018



CHAR COMITÉ DE JUMELAGE ITALIEN



COMITÉ DE JUMELAGE ITALIEN

UN GRAND MERCI À NOTRE PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL D'ARROMANCHES, DOMINIQUE MAROT, QUI A FAIT UN « REPORTAGE » PHOTOS DE GRANDE QUALITÉ À L'OCCASION DE NOTRE « FÊTE DU VILLAGE ». ET BRAVO POUR LA QUALITÉ DES CLICHÉS.



MÊME LES ÉLUS ONT JOUÉ LE JEU !



TRACTEUR ET CHAR DU COMITÉ DE JUMELAGE ITALIEN



FEU D'ARTIFICE



LA CHORALIE DU BESSIN



DÉGUISEMENTS VARIÉS



PLACE DU 6 JUIN À 22H00

LE NOUVEAU COMPTEUR LINKY, BIENTÔT DANS VOTRE COMMUNE

ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité en France, va déployer le compteur Linky dans votre commune à compter du mois de Décembre.

Ce nouveau compteur sera installé chez vous par le prestataire FEEDBACK.

- Chaque client sera prévenu par courrier environ 6 semaines avant la date de pose.
- Si le compteur est situé à l'intérieur du logement, le prestataire conviendra d'un rendez-vous avec le client.
- Le compteur ainsi que sa pose sont gratuits.
- Le compteur vient remplacer place pour place l'ancien compteur sans aucune modification technique.
- L'électricité est coupée le temps de l'intervention (30 min environ).
- Il n'y a aucune modification contractuelle.

Aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation par Enedis.

Plus d'infos

N° vert Linky

0 800 054 659

Service & appel gratuits



www.compteur-linky.com

Ligne Allô Linky :
0 800 054 659
(service et appel gratuits)

La pose du compteur est-elle obligatoire ?

Suis-je propriétaire du compteur ?

Non, ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

Ce changement est-il obligatoire ?

Oui, il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



Dénouons les rumeurs et fausses informations

Les entreprises de pose (EDP) sont inexpérimentées

FAUX

Les poseurs recrutés par les EDP sont obligatoirement formés, habilités, encadrés et contrôlés par des techniciens Enedis qui reste extrêmement vigilante sur les plans de la professionnalisation et de la sécurité des poseurs.

Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

FAUX

L'arrivée des compteurs ne modifie en rien les procédures actuelles pour les personnes rencontrant des difficultés pour financer leurs factures d'électricité (ex : situation d'impayés). Aujourd'hui, comme hier, Enedis réalise l'acte de coupure d'électricité uniquement sur demande des fournisseurs d'électricité et après avoir rencontré le client concerné.

Le compteur communicant augmente ma facture

FAUX

Pour l'installation de ce compteur vous n'avez rien à payer. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Un compteur Linky compte exactement la même énergie et de la même façon qu'un ancien compteur.

L'installation du compteur modifie mon contrat avec mon fournisseur d'électricité

FAUX

Les termes de votre contrat restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni le changement du fournisseur ni la modification du contrat (ex si vous avez souscrit l'offre heures pleines / heures creuses, vous la conservez).

Le nouveau compteur déclenche des incendies

FAUX

Ce compteur ne présente aucun défaut pouvant provoquer un incendie. Le matériel a subi de nombreux tests constructeurs et dans le laboratoire d'Enedis. Il faut rappeler que le risque d'incendie peut exister pour tout matériel ou installation électrique. Il est totalement indépendant du type de compteurs posés. S'agissant de la pose d'un compteur, la qualité du geste technique « de serrage mécanique » des câbles d'arrivée électrique est primordiale. Une sensibilisation particulière est réalisée lors de la formation des techniciens de pose équipés d'un instrument permettant de réaliser parfaitement ce geste technique.

EN PLUS DE PRÉPARER L'AVENIR DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ,

LE COMPTEUR VOUS APORTE DE RÉELS AVANTAGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR :

Avec Linky



Un emménagement simplifié

Vous aurez l'électricité en moins de 24H. Le coût de cette opération sera diminué et sera à terme de 13,20€. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.

Un relevé de consommation sans dérangement

Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.

Une détection des pannes plus rapides

Les pannes réseau seront détectées plus tôt, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.

Une maîtrise de ma consommation facilitée

Un meilleur suivi de sa consommation est possible grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr

Sans Linky



La mise en service électrique s'effectue en 5 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.

La relève compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) : le client doit donc être présent sur un créneau de 4 heures.

Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.

La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.

LA VIE PRIVÉE

Quelles données enregistre votre compteur ?

Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures.

Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

QUELQUES DATES POUR 2019

| Date | Lieu | Horaires | Descriptif |
|--------------------------|---------------------------|-----------|--|
| Dim 24 Février | Salle des Fêtes | 10 - 18h | Bourse aux Vêtements |
| dim 28 avril | Salle des Fêtes | 15h | Théâtre |
| Du 1er au 8 mai | Salle des Fêtes | 11h - 18h | Salon des Artistes : Exposition des Peintres du Bessin |
| Du 1er au 10/06 | 75è Anniversaire du D-Day | | |
| Dim 14 juillet | Rue F. Carpentier | 8h - 18h | Brocante, Vide greniers |
| Sam 20 juillet | Plage d'Arromanches | 10h | Concours de Forts de Résistance à la marée |
| Sam 3 aout | Plage d'Arromanches | 10h | Concours de Forts de Résistance à la marée |
| Dim 11 août | Rue F. Carpentier | 8h - 18h | Brocante, Vide greniers |
| Sam 17 août | | | Fête du village |
| Dim 20 Octobre | Salle des Fêtes | 10h - 18h | Bourse aux Vêtements |
| Sam 30 Nov & Dim 1er Déc | Salle des Fêtes | 10h - 18h | Marché de Noel |

NOËL DES AÎNÉS

Dans un souci de convivialité et de rencontre, la municipalité organise, comme chaque année, le traditionnel repas des aînés. C'est un repas qui se veut festif et chaleureux, il aura lieu à la salle des fêtes, le Dimanche 27 Janvier 2019 à 12h30.

Le Lundi 27 Août, les Marcheurs d'Arromanches et des communes environnantes ont fait leur traditionnel Barbecue annuel au presbytère d'Arromanches, accueillis par l'abbé Jacques Chanu dans le joli parc arboré !



Nos 75 Marcheurs ont fêté comme il se doit leurs « exploits », dans une ambiance très amicale. Le repas fut même animé par deux Musiciens Chanteurs qui ont rythmé ce repas festif.



@RROMANCHES

VILLAGES FLEURIS

Christophe et Fabrice,
nos 2 spécialistes en espaces verts,
ont encore frappé !

Grâce à leur talent, leur patience et leur
créativité dans le fleurissement de la
commune, Arromanches a obtenu une
3ème fleur

au concours des «Villes et Villages Fleuris».



National et ouvert à toutes les
communes, le label se déroule à quatre
échelons :

LES COMMUNES :

S'inscrivent à la démarche des « Villes
et Villages Fleuris » auprès du Conseil
Départemental de leur Département.

LES DÉPARTEMENTS :

Recueillent les inscriptions des
communes. Sélectionnent et
accompagnent les communes
susceptibles d'obtenir le label.

LES RÉGIONS :

Attribuent les trois premiers niveaux du
label (1ère, 2ème et 3ème Fleur) et
sélectionnent les communes
susceptibles d'être labellisées au niveau
4 Fleurs.

LE CNVVF

(Conseil National des Villes et Villages
de France) : Attribue le 4ème et dernier
niveau du label (la 4ème fleur) et
coordonne le processus de labellisation.

A l'intention de nos Amis
Christophe et Fabrice, mais aussi à
tous les services techniques de la ville :
Vous avez les capacités d'obtenir
le Titre Suprême !
Encore un petit effort...



Ce concours consiste à attribuer aux
communes une série de «Fleurs»
(de une à quatre), correspondant aux
critères du label
«Villes et Villages Fleuris».

Ces fleurs sont apposées sur une
signalétique spécifique représentée par
un panneau à l'entrée de la commune.



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

ANIMATEUR ENGADNANT MARI PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES ARMÉES
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TONIQUE
POUR LA SANTÉ



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

**PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.**

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

252
déchèteries
couvrent la région
Centre-Val de Loire soit
96 % de
la population.

(source ADEME 2014)

@RROMANCHES

CANDIDATURE DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Samedi 8 Septembre, a eu lieu une grande palette d'animations à Arromanches, sur la plage.

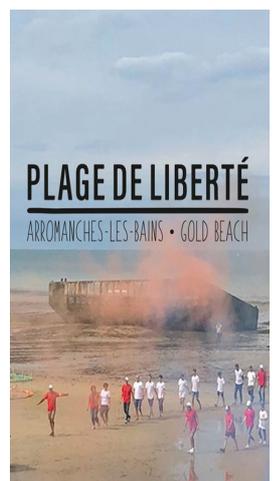
Cet événement, piloté par l'artiste VanLuc, parrainé par la région Normandie ainsi que par le Musée du

Débarquement, le Mémorial de Caen et la Ville d'Arromanches, a occupé tout l'après-midi.

Le quai «449», cet élément du Port artificiel Winston facilement accessible à marée basse, a été le point central de ce programme : «Plage de Liberté».

La plage d'Arromanches avec les vestiges toujours visibles du Port Artificiel, a été choisie pour représenter tout le secteur Gold Beach du Débarquement.

La décision finale de l'UNESCO est prévue pour Juillet 2019.





ARROMANCHES INSTOW

Voyage du 12 au 18 septembre 2018 :

Les voyages forment la jeunesse dit-on mais c'est beaucoup plus difficile lorsqu'il n'y a pas de bateau ce qui nous est arrivé !!!!

Une fois le problème résolu nous avons eu le plaisir d'avoir un super séjour pour les 40 ans de notre jumelage.

Réception au yachting club lors de notre arrivée après une halte à Bickleigh mill, lieu bucolique et romantique.

Le vendredi visite du château de Dunster dans une région très escarpée et sauvage avec de magnifiques points de vue.

Le samedi soir réception officielle au restaurant du golf avec un superbe orchestre de jazz.

Le dimanche visite d'un jardin avec une exposition d'œuvres et repas dans un manoir.

Lundi midi repas-champêtre dans le parc de la vice présidente.

Nous sommes prêts à recevoir nos amis anglais en septembre prochain date anniversaire de la signature de la charte.

Petit rappel nous avons tout de même la reine d'Angleterre sur notre char lors de la fête du village.

NOUVEAU COMMERÇANT :



TERRE D'ESCALE

3 Rue du Maréchal Joffre (rue piétonne)
Arromanches-les-Bains
Tél. 02 31 22 34 13

Terre d'escale est une crêperie proposant de nombreuses spécialités.

Laure TRONCON, gérante, assure le service en salle tandis que Théo, son fils, officie aux fourneaux.

Elle connaît bien Arromanches pour y avoir passé ses vacances étant enfant chez sa grand-mère qui habitait l'ancienne gare routière.

@RROMANCHES

ACTIVITÉS / LOISIRS À ARROMANCHES

Arromanches Loisirs Culture

Adresse postale : Mairie

Renseignements : Clarisse

arromanches.loisirs.culture@orange.fr

Gymnastique :

Tous les mardis à la salle des fêtes d'Arromanches à 20h30. Renseignements Mary-Jan KRISPIN au 02 31 21 93 42

Marche / Randonnée :

Lieu de rassemblement : devant la Mairie d'Arromanches tous les lundis à 9h30, le lundi suivant à 14h
Renseignements Philippe EDET au 06 26 84 36 74

Cours de Country et New Line Danse :

Tous les jeudis à la salle des fêtes d'Arromanches de 19h à 20h et de 20h à 21h.
Renseignements Patricia LERILLE au 06 07 86 18 28

Bibliothèque :

Les mercredis de 14h à 17h, les samedis de 10h30 à 12h30
Renseignements au 02 31 92 63 07
Inscriptions à la Mairie d'Arromanches

Choralie :

Tous les mercredis, salle des fêtes d'Arromanches, 18h30
Renseignements Jackie JOUÉ au 06 77 95 49 50

Tennis :

Allée des tennis à Tracy au 02 31 22 34 40
Renseignements VanLuc NGHIEMPHU : 06 16 34 14 86

Club de plongée :

Renseignements Francis POMEY au 06 68 13 34 36

Club Arromanches Amitiés :

Jeux de sociétés, jeux de cartes et goûter
Tous les jeudis de 14h00 à 17h00 à l'ancienne mairie
Président : Jack DELAUNAY

Comité de jumelage Arromanches/Dongo :

Renseignements Nanou JARDIN au 06 20 33 11 98
site internet : arrodongo.fr

Comité de jumelage Arromanches/Instow :

Renseignements Paule MOREL
06 81 72 29 18 ou 02 31 22 37 56

Villa La Brugère :

Renseignements Marie-Thérèse CHAMPESME
www.villa-la-brugere.com

C'EST AVEC UNE GRANDE TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LE DÉCÈS DU PÈRE RENÉ GESNOUIN, SURVENU LE 25 OCTOBRE 2018, À L'ÂGE DE 88 ANS.



IL FUT UN CURÉ TRÈS APPRÉCIÉ À ARROMANCHES PENDANT 17 ANS.

ARBRE DE NOËL D'ARROMANCHES, DE MANVIEUX ET DE ST-CÔME DE FRESNÉ

Le Père Noël vous donne rendez-vous le
16 Décembre 2018 à 15 heures

dans la salle des fêtes d'Arromanches.

Au programme de l'après midi, un spectacle présenté par les Magistral's, et, moment tant attendu, la remise des jouets par le Père Noël!
Et pour finir un bon goûter...



MAGISTRAL'S

Magicien illusionniste de père en fils depuis plusieurs générations et sur scène depuis sa plus tendre enfance, Magistral's et sa partenaire vous proposent un spectacle attractif et de grande qualité.

Magistral's est un artiste spécialisé dans la magie de scène pour le plus grand plaisir des enfants (dès 3 ans) mais aussi des plus grands.

Ce numéro visuel moderne, dynamique et captivant vous emportera dans un univers féerique avec apparitions et disparitions de lapins, de colombes multicolores, de grandes illusions adaptées à tous les publics.

Suivi d'un show de sculpture sur ballons très moderne et tout en musique où Magistral's manipule, transforme les ballons en divers animaux et personnages.

Tous les ballons sont ensuite distribués aux enfants.

ÉTAT CIVIL**NAISSANCE**

Lise LANGRAND le 31 mai 2018

MARIAGES :Jules ABDUL RIDHA et
Claire PANNETIER
célébré le 15 septembre 2018Alexandre BERNARD et
Stéphanie MAHIER
célébré le 22 septembre 2018**DÉCÈS :**France BEGUIN née CARPENTIER
survenue en octobre 2018 (66 ans)Gilbert LASSALLE
survenu le 17 octobre 2018 (90 ans)Michel MOREAU
décédé le 10 octobre 2018 (73 ans)Antoine DELLATRE-SAUSSEY
survenu le 27 octobre 2018 (18 ans)René CAUVIN
survenu le 21 novembre 2018 (88 ans)**NUMÉROS UTILES**

La Poste : 02 31 22 36 59
 Presbytère : 02 31 22 36 07 et 02 31 92 01 85
 Gendarmerie : 02 31 22 36 54
 Gendarmerie de Port-en-Bessin : 02 31 51 69 80
 Gendarmerie de Courseulles : 02 31 29 55 20
 Pompiers : 02 31 51 17 70
 Centre Hospitalier de Bayeux : 02 31 51 51 51
 Médecin Damien Demette : 02 31 51 74 33
 Pharmacie : 02 31 22 37 70
 Infirmière Catherine Bossé : 02 31 92 54 40
 Poste de secours : 02 31 22 34 54 (Juillet et Août)
 Camping : 02 31 22 36 78
 Taxi : 06 66 62 00 99
 Ecole maternelle : 02 31 22 34 46
 Office de Tourisme : 02 31 22 36 45
 Musée du Débarquement : 02 31 22 34 31
 Cinéma 360 : 02 31 22 30 30
 Bayeux Intercommunalité : 02 31 51 63 00
 ADMR (Aide à la personne) : 02 31 51 72 67
 SAUR (eau potable) : 02 14 37 40 00
 02 31 51 36 42 (facturation)

PAROISSE NOTRE DAME DU BESSIN**Messes du relais d'Arromanches**

ARROMANCHES, ASNELLES, RYES, MEUVAINES, MANVIEUX, SAINT-COME, TRACY

| | Horaire | LIEU | Groupe liturgique |
|-----------------------------|--------------|--------------------------|-----------------------------|
| NOVEMBRE 2018 | | | |
| Dimanche 11 novembre | 11H | TRACY | MEUVAINES ASNELLES |
| Dimanche 18 novembre | 11H | ARROMANCHES | ARROMANCHES RYES |
| Dimanche 25 novembre | 10h30 | Cathédrale BAYEUX | MESSE COMMUNE |
| DECEMBRE 2018 | | | |
| Dimanche 2 décembre | 11h | ARROMANCHES | ARROMANCHES RYES |
| Dimanche 9 décembre | 11H | ASNELLES | MEUVAINES ASNELLES |
| Dimanche 16 décembre | 11H | ARROMANCHES | MEUVAINES ASNELLES |
| Dimanche 23 décembre | 11h | ASNELLES | ARROMANCHES RYES |
| Lundi 24 décembre | 20h | ARROMANCHES | Veillée de noel |
| Mardi 25 décembre | 11h | ASNELLES | Messe de la nativité |
| Dimanche 30 décembre | 11h | ARROMANCHES | ARROMANCHES RYES |
| JANVIER 2019 | | | |
| Dimanche 6 Janvier | 11H | ARROMANCHES | MEUVAINES ASNELLES |
| Dimanche 13 janvier | 11h | ASNELLES | MEUVAINES ASNELLES |
| Dimanche 20 janvier | 11h | ARROMANCHES | ARROMANCHES RYES |
| Dimanche 27 janvier | 10h30 | Cathédrale BAYEUX | MESSE COMMUNE |

Messe à Arromanches, à l'oratoire derrière l'autel, du mardi au jeudi 9h30 et le vendredi 9h

Chorale au presbytère d'Arromanches. le jeudi soir à 20h30
Venez nous rejoindre ! vous jouez un instrument de musique vous êtes les bienvenus

Si vous désirez renforcer un groupe liturgique, nous serons heureux de vous accueillir.

**RÉVEILLON 2018 :**

Comme l'année passée, Arromanches
Loisirs Culture organise un Réveillon du
Jour de l'An, le 31 Décembre, dans la
salle des fêtes d'Arromanches.
Ambiance conviviale, amicale et
animée, basée sur le sourire !
Bien sûr un repas digne d'un Réveillon
sera servi par l'équipe du Restaurant du
6 Juin.

Arromanches Animation vous attend
nombreux à cette soirée privée, qui, sans
aucun doute,
vous laissera un souvenir joyeux.

@ARROMANCHES

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES ANIMATIONS 2018



THÉÂTRE



EXPO ARROMANCHES AUTREFOIS



CONCERT «SI SENIOR» LE 14 JUILLET



LES LUNDIS D'ARROMANCHES



MUSIQUE EN CÔTE DE NACRE



FLAK, FANFARE DE RUE



EXPO ARTISTES D'ARROMANCHES



ATTRAPE MOUCHE



EQUALIZER BASKET



CONCOURS DE FORTS DE RÉSTANCE



THÉÂTRE - FLORILÈGE MOLIERE